

**COMPTE RENDU DES DECISIONS EFFECTUEES PAR LE MAIRE  
EN APPLICATION DES DISPOSITIONS DE L'ARTICLE L.2122-22  
DU CODE GENERAL DES COLLECTIVITES TERRITORIALES**

**RAPPORTEUR : Monsieur NICOLLE**

Je vais vous rendre compte des affaires que j'ai pu régler depuis notre réunion du 29 septembre 2016 dans le cadre de la délégation que vous m'avez donnée en application de l'article L.2122-22 du Code Général des Collectivités Territoriales.

**J'ai signé les décisions et contrats suivants:**

1.	Un contrat passé entre la ville et Madame Mathilde DAMOUR pour une prestation graphique de la newsletter Bruits de saison.
2.	Un avenant au contrat passé entre la ville et l'association Musidrama pour la reprogrammation du spectacle « Seb et Jo, un duo de magiciens » dans le cadre de la manifestation « Art en ville »
3.	Un contrat passé entre la ville et Madame Myriam BOUGHANEM pour une prestation de la régie technique et de la coordination de la soirée « Place aux jeunes talents »
4.	Un contrat passé entre la ville et l'E.U.R.L Art-images pour un reportage photographique dans le cadre de la fête de la ville
5.	Un contrat passé entre la ville et la société POLY-EQUIPEMENTS pour la location de poids de lestage dans le cadre de la fête de la ville
6.	Un contrat de cession passé entre la ville et la société Apma-musique pour la cession des droits d'exploitation d'un spectacle intitulé « Ogres Land, le voyage au pays des ogres » à la médiathèque
7.	Un contrat passé entre la ville et M. Alexandre Lenaers BONNEMAISON pour la réalisation d'un reportage photographique dans le cadre de la soirée « Place aux jeunes talents »
8.	Un contrat passé entre la ville et la société HOB pour la maintenance et l'assistance de la plateforme ADNkb- la fabrique
9.	Un contrat passé entre la ville et l'association « Citoyenneté Active » pour l'organisation d'un stage yamakasi à l'espace jeunesse
10.	Un contrat passé entre la ville et M. Karim Chaib pour la mise en place d'une animation intitulée « le bal à fond » à l'accueil de loisirs André Maigné
11.	Un contrat passé entre la ville et la société Sijauraisu pour effectuer le secrétariat de rédaction du bulletin municipal n°7,8,9 et 10
12.	Un contrat passé entre la ville et l'association Cirqua'ouette pour une animation aux arts du cirque dans le cadre de la manifestation « La ville à votre porte »
13.	Un contrat passé entre la ville et la société Les Savants fous pour une activité d'initiation à la robotique à l'Espace Jeunesse

14.	Un avenant au contrat passé entre la ville et Madame Sophie QUETEVIILLE pour une animation autour d'une sélection de romans de la rentrée littéraire dans le cadre de la fête de la ville
15.	Un contrat passé entre la ville et l'association « La compagnie le nez au vent » pour la programmation d'un spectacle intitulé « Le petit moineau à la langue coupée » à l'auditorium de l'Echo
16.	Un contrat passé entre la ville et l'EURL Mille et une pour la programmation du spectacle intitulé « Les trois petits cochons moustachus » au centre de loisirs Robert Desnos
17.	Un contrat passé entre la ville et la SASU RLIMITE pour la mise en place d'une animation chute libre sur Air Bag dans le cadre de la manifestation « la ville à votre porte »
18.	Un contrat passé entre la ville et la société Le Laboratoire des arts pour l'organisation d'un stage de chant dans le cadre des animations proposées par l'espace Jeunesse pour les vacances de la toussaint
19.	Un contrat passé entre la ville et Monsieur Thomas WAINTRON pour deux demi-journées de captation vidéo au Kremlin-Bicêtre dans le cadre du projet de ville
20.	Un contrat passé entre la ville et Monsieur Guillaume MURAT pour un reportage photo de paysages urbains au Kremlin-Bicêtre
21.	Une désignation du cabinet SEBAN et ASSOCIES pour une consultation juridique suite à l'intervention orale d'un élu lors du conseil municipal du 29 septembre 2016 (décision n° 2016-005)
22.	Une désignation du cabinet SEBAN ET ASSOCIES pour une consultation juridique relative à l'arrêt du conseil d'Etat concernant la dotation globale de fonctionnement (décision n° 2016-006)
23.	Un contrat passé entre la ville et Monsieur Alexandre Lenaers BONNEMAISON pour un reportage photographique sur les paysages urbains
24.	Un contrat passé entre la ville et l'association « To mix or not » pour la mise à disposition des locaux de la salle Carnot
25.	Un contrat passé entre la ville et la Compagnie théâtrale Bernard Lyautey pour la représentation du spectacle intitulé Carmen au Club Antoine Lacroix
26.	Un contrat passé entre la ville et l'association Ethno Rythmo pour une animation musicale autour du blues au Club Antoine Lacroix
27.	Un contrat passé entre la ville et l'association Voix et Spectacle pour l'animation d'un atelier vocal au Club Antoine Lacroix
28.	Un contrat passé entre la ville et l'association Musidrama pour une animation « mentaliste » au Club Antoine Lacroix
29.	Un contrat passé entre la ville et l'association Enfant Espoir 75 pour l'animation d'un atelier d'initiation boxe et un atelier d'initiation à la préparation physique crossfit dans le cadre de la programmation des vacances de la toussaint de la Maison de la Jeunesse
30.	Un contrat passé entre la ville et Madame Kheira Mamouni pour l'organisation d'un atelier bien-être et beauté dans le cadre de la programmation des vacances de la toussaint de la Maison de la Jeunesse
31.	Un contrat passé entre la ville et l'association Airskin Music pour l'organisation d'une animation artistique lors de l'événement « Les Nautilides Kremlinoises »

32.	Un contrat passé entre la ville et l'association INKA pour la mise en place d'ateliers d'arts plastiques sur le thème « Droit à l'éducation » dans le cadre des animations des centres de loisirs
33.	Un contrat de prestation de service passé entre la ville et la société FM Média pour assurer une journée d'animation intitulée « COM J'M Construire » à l'accueil de loisirs Benoît Malon élémentaire
34.	Un contrat passé entre la ville et la société POPTEL PUBLICITE pour l'impression de brochures « Inventons la métropole du Grand Paris »
35.	Un contrat passé entre la ville et la société IMAGINATION pour la réalisation d'un film dans le cadre d'ADNkb La Fabrique
36.	Un contrat passé entre la ville et la société TULIPE NOIRE pour la réalisation d'un reportage photographique dans le cadre de l'événement « Etats de lieux »
37.	Un contrat passé entre la ville et la société LES SAVANTS FOUS pour l'animation de quatre ateliers scientifiques au centre de loisirs Aimé Césaire
38.	Un contrat passé entre la ville et la compagnie DEBOUT LES RÊVES pour une représentation du spectacle intitulé « La tête dans les étoiles » au centre de loisirs maternel Jean Zay
39.	Un contrat passé entre la ville et la société LES SAVANTS FOUS pour l'animation d'ateliers scientifiques à l'Espace Jeunesse
40.	Un contrat passé entre la ville et la société POPTEL PUBLICITE pour l'impression du questionnaire « Etat des lieux : ADNkb la Fabrique »
41.	Une convention passée entre la ville et l'association Pari Multi Glisse pour l'animation de stages sport-découverte roller à l'école Charles Péguy
42.	Un contrat passé entre la ville et la société Le Laboratoire des Arts pour l'organisation d'un master class chant à l'espace jeunesse
43.	Un contrat passé entre la ville et la société Cirque Event pour l'organisation d'un spectacle de cirque à l'école maternelle Jean Zay
44.	Un contrat passé entre la ville et la société Clymats d'Entreprise pour un module de formation intitulé « rémunérer un intervenant » à la Maison de la Citoyenneté et de la Vie Associative
45.	Un contrat passé entre la ville et Monsieur Alexandre BONNEMAISON pour réaliser un reportage photographique sur la propreté urbaine
46.	Un contrat passé entre la ville et l'association Réseau Musiques 94 pour l'organisation d'un concert de Bobby and Sue dans le cadre de la manifestation Art en Ville
47.	Une convention passée entre la ville et l'association RESF, collectif de soutien aux sans papiers pour une occupation à titre régulier de la salle 1 et 2 de la Maison de la Citoyenneté et de la Vie Associative